



**Ecole élémentaire Pierre Perret
474 avenue des Mimosas
30340 Saint Julien les Rosiers**

LIVRET À L'USAGE DES PARENTS ET DES ÉLÈVES

RENTÉE SEPTEMBRE 2020

SOMMAIRE

- 1. LE CADRE SANITAIRE**
- 2. LE CADRE D'ACCUEIL DE L' ÉCOLE**

Livret s'appuyant sur le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

Les images utilisées pour illustrer les informations sont issues d'un documentaire validé par le Ministère des Solidarités et de la Santé et édité par Images Doc – Bayard

1. LE CADRE SANITAIRE

Parents, vous jouez un rôle essentiel dans cette reprise d'école.

a) Le rôle actif des parents

- Vous prenez la température de votre enfant avant le départ pour l'école tous les jours.

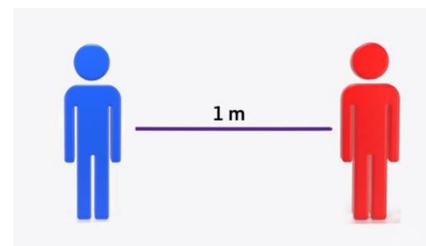
- Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID 19 ou en cas de fièvre (38°C et plus).

- Comme tous les intervenants et en tant qu'accompagnateur de votre enfant, **vous devez porter un masque et vous désinfecter les mains** (gel hydro-alcoolique à votre disposition) si vous devez pénétrer dans l'école.

b) La distanciation physique

- Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

- Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.



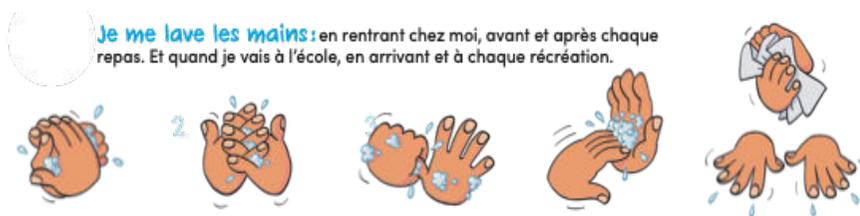
c) Les gestes barrières



Votre implication est essentielle pour garantir l'application permanente de ces gestes barrières.

⇒ Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.



HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE

- Mouillez-vous** les mains avec de l'eau
- Versez du savon** dans le creux de votre main
- Frottez-vous** les mains de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets
- Entrelacez** vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts
- Nettoyez** également les ongles
- Rincez-vous** les mains sous l'eau
- Séchez-vous** les mains si possible avec un **essuie-main** à usage unique
- Fermez** le robinet avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

Le lavage des mains sera organisé très régulièrement à l'école également.

⇒ Le port du masque

- Le port d'un masque est obligatoire pour les personnels y compris en maternelle.

- Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé. L'école mettra toutefois à disposition un masque pour tout élève présentant des symptômes dans l'attente de son départ de l'école.

⇒ L'utilisation de mouchoirs à usage unique

Vous devez fournir les mouchoirs en papier à vos enfants.



⇒ L'utilisation de matériel personnel

Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.



⇒ Saluer ses camarades

S'assurer que vos enfants évitent les contacts sur le chemin de l'école.



⇒ Tousser dans le pli du coude



d) Brassage des élèves

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. L'école s'organise néanmoins dans la mesure du possible pour limiter les regroupements et les croisements importants, notamment aux entrées/sorties.

e) Locaux et matériels

Avec l'appui de la mairie, le nettoyage des sols et grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour.

L'accès aux jeux, bancs, espaces collectifs est autorisé tout comme la mise à disposition d'objets pédagogiques partagés au sein d'une même classe.

f) Les moyens mis en œuvre en cas symptômes

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Ce qui se passera si un enfant présente les symptômes :

- Isolement de l'élève et masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.

- Appel aux parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

- Procédure à suivre par les parents : éviter les contacts et consulter le médecin traitant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

2. LE CADRE D'ACCUEIL

a) Les entrées et les sorties

Il est important de respecter des horaires d'arrivée et de sortie, pour éviter un engorgement à l'entrée. Il faut maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée.

- Les classes de CP de Mesdames Baldit et Collomb, les classes de CE1 de Mesdames Normand et Chapurlat, la classe de CM1 de Madame Boyer et la classe de CM1-CM2 de Madame Ribot effectuent entrées et sorties de l'école par le portail principal de l'école.
- La classe de CM2 de Madame Aubague, la classe de CE2-CM1 de Mesdames Migliore et Godon et la classe de CE2 de Madame Coutaud (et Madame Grasset) effectuent entrées et sorties de l'école par le portail arrière de l'école, en face de la salle Biscarat.

b) La circulation dans l'école

Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

c) La demi-pension

Le temps de pause méridienne, d'une durée de **2h** est de la **responsabilité des services de la mairie**.

Il sera veillé au respect strict des règles sanitaires. Ces dernières s'imposent sans aucune réserve ni de l'encadrement ni des élèves.

d) La fin du temps scolaire journalier

Concernant les élèves ne restant pas en accueil du soir, autant que faire se peut, ils seront accompagnés préalablement pour un lavage des mains. Cette étape sera dépendante de l'organisation de classe.

Les élèves sont reconduits par l'enseignant en charge du groupe. Comme pour l'entrée à l'école, **le respect des horaires et des règles sanitaires** par les familles est impératif.

Les élèves inscrits en accueil du soir sont pris en charge par le personnel municipal.

Il est fortement recommandé de ne laisser son enfant en accueil qu'en cas d'une obligation professionnelle (voire médicale) ou pour l'aide aux devoirs.